



Galapagos, les dernières nouvelles

Chers Collègues & Partenaires,

De retour vers vous pour vous faire part des dernières nouvelles relatives aux Îles Galapagos dans le cadre du corridor de sécurité sanitaire que viennent d'instaurer les Autorités Équatoriennes.

Ces informations sont certes évolutives ; nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous rendre compte des dernières nouveautés en la matière.

Entrée en Equateur / Continuation pour les Îles Galapagos

À l'instar de nombreux pays dans le monde, le Gouvernement Équatorien demande à ce que les passagers arrivant dans le pays soient munis d'un certificat de test PCR négatif à la Covid-19, effectué durant les 7 jours qui précèdent leur départ pour l'Équateur. Ce justificatif devra être présenté aux aéroports de Quito ou de Guayaquil.

Les passagers dont le voyage inclut les Galapagos devront, en complément, effectuer un second test PCR à leur arrivée à Quito ou Guayaquil, à leurs frais et dont le montant s'élève à environ 135 usd.

Ces tests sont conduits par des laboratoires privés installés pour l'occasion dans les aéroports.

Le délai d'obtention du résultat de ce test est de 48 heures, période durant laquelle les passagers devront séjourner dans leur chambre d'hôtel (Quito ou Guayaquil).

Si leur vol d'arrivée est dans l'après-midi du jour 1 et que ce second test PCR est négatif, ils pourront prendre leur vol pour les Galapagos le jour 3.

D'autre part, et comme nous vous en informions dans un précédent communiqué, tous les passagers devront compléter à leur arrivée un questionnaire de santé dans lequel figurent les coordonnées de leurs lieux de séjour en Équateur.

Les Îles Galapagos ouvertes au tourisme

Dans le cadre de la reprise des vols commerciaux à destination de l'Archipel,

le 3 août, vous trouverez, ci-après les mesures que doivent suivre les passagers avant l'embarquement :

- Justifier d'une assurance voyage incluant une couverture médicale.
 - Présenter un certificat de test PCR négatif à la Covid-19, effectué durant les 7 jours qui précèdent leur départ.
 - Présenter un document de voyage (sauf-conduit) établi par le tour-opérateur/ hôtel dans les 24 heures qui précèdent le vol.
 - Présenter la carte d'embarquement en version digitale.
 - Avoir complété, en ligne, la carte de transit des Galapagos, au moins 24 heures avant le vol.
- Nous invitons nos hôtes à passer par notre intermédiaire pour cette démarche.

Il est à noter que tous les passagers seront soumis à des tests de températures, tapis de désinfection, lavage des mains au désinfectant. Ils devront porter leurs masques à tout moment. Quant aux bagages ils seront désinfectés et analysés par l'Agence en charge de la biosécurité & quarantaine des Galapagos.

Nos opérations aux Galapagos

C'est avec plaisir que nous avons repris nos activités le 28 juillet dernier.

Nos premiers clients croisière aux Galapagos prendront la mer le 7 août prochain.

Notre collaboration avec les Autorités des Galapagos et les différents acteurs de l'industrie touristique a été des plus étroites notamment en ce qui concerne l'élaboration des protocoles mentionnés ci-dessus.

Tout a été mis en place afin

de créer un environnement qui limite au maximum les risques afin que les voyageurs partent à la découverte de ces merveilles de la nature, en toute sérénité.

À cela s'ajoute nos propres protocoles de biosécurité et autres mesures sanitaires des plus exigeantes dont nous vous avons fait part précédemment. Ils concernent l'ensemble de nos produits (hôtels, bateaux et prestations terrestres). Nous vous invitons à les (re)-découvrir, ci-après, d'un clic.

Nos protocoles et mesures de sécurité sanitaire

Vous l'aurez compris, nous sommes plus que prêts à accueillir nos hôtes.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations et autres clarifications. Nous sommes à votre service pour vous accompagner en cette période des plus singulières.

Merci pour votre attention & à très bientôt.

Découvrez d'un clic nos Hôtels et Yachts en Équateur

